

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Première insertion 10 centius par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centius par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Journal d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'œuvre de la colonisation dans le diocèse de Montréal; souscription de Mgr de Birtha en faveur de cette œuvre; les RR. PP. Jésuites fondent un établissement sous les auspices de la Société de colonisation du diocèse de Montréal.—Le défrichement des terres dans le township de Motgumette sous les auspices MM. les curés de St. Joseph de la Beauce, St. François de la Beauce et St. Victor de Tring.—Le commerce de bétail dans notre pays.—Exploration de la ligne projetée entre St. Charles et Lévis, pour le parcours du chemin de fer Intercolonial.—Manufacture de sucre de betteraves à Farnham.

Causerie Agricole : La situation agricole dans notre province.—Discours de M. S. Lesage, sur la situation agricole, lors de la Convention nationale à Québec, en juin dernier.

Sujets divers : Exposition agricole et industrielle de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska, à St. Alexandre de Kamouraska; liste des prix accordés à cette exposition.—Temps pendant lequel une vache doit donner son lait.—Apiculture: Comment les Grecs gouvernent les abeilles; des ruches indiennes; à qui les abeilles appartiennent; de la taille des ruches.

Choses et autres : Exportation des pommes du Canada.—Exportation du beurre et du fromage.—Le grain donné comme nourriture aux volailles.—L'enseignement agricole dans les écoles primaires en France.

Recettes : Procédé pour purifier une chambre de malade.—Comptabilité des ménages.

A nos abonnés retardataires.—Le mois de novembre est celui pendant lequel tous les cultivateurs vendent leurs produits et payent leurs comptes chez le marchand. Le plus grand nombre des abonnés à la Gazette des Campagnes étant des cultivateurs, nous avons raison de croire qu'ils s'empresseront de payer le prix de leur abonnement, afin que nous puissions nous-même nous acquitter à l'égard de ceux qui nous ont fait des avances. On ne doit pas s'imaginer qu'on puisse recevoir un journal pendant des années sans qu'on soit obligé d'en payer l'abonnement, car en agissant ainsi ce serait nous exposer à des torts considérables. Il est vrai que pour chacun la somme due n'est pas forte, mais toutes ces sommes réunies nous seraient d'un puissant secours si on nous les faisait parvenir. De grâce que l'on rende cette justice de nous payer au plus tôt!

REVUE DE LA SEMAINE

L'œuvre de la colonisation.—Mgr de Birtha a toujours porté un grand intérêt à la colonisation. Il a encouragé de ses conseils et de ses avis tous ceux qui se sont consacrés avec ardeur au succès de cette grande œuvre. L'établissement des Jésuites au lac Nominigou l'a comblé de joie et pour en donner une preuve convaincante, il s'est engagé à payer perpétuellement, aussitôt que les frais d'installation seront commencés, une rente annuelle de \$20. C'est un don généreux et qui aura, nous l'espérons, de nombreux imitateurs.

Donner à la colonisation, c'est donner à la patrie; c'est donc faire une œuvre par excellence.

Il est donc décidé que les Jésuites vont aller fonder un établissement au lac Nominigou sous les auspices de la Société de Colonisation de Montréal. Il faut un courage et un dévouement à toute épreuve pour s'enfoncer si loin dans la forêt. Les sacrifices ne coûtent pas aux bons Pères quand il s'agit de Dieu et de la patrie.

Ils veulent continuer l'œuvre de leurs nobles devanciers et prendre, comme toujours, la part la plus difficile.

Quand il s'agit d'un grand bien à opérer, ils ne comptent pas les difficultés et les obstacles.

Nous les soutiendrons de notre zèle, de notre sympathie et de nos aumônes. C'est le moins qu'ils doivent attendre de nous.

Avec la plus grande générosité, ils ont dévoué l'un d'entre eux, le Père Raynel, à l'œuvre de la colonisation qu'il doit prêcher par tout le diocèse.

Le terrain de la métairie est choisi au fond de la baie ouest du grand lac Nominigou.

La semaine dernière, le Père Charraud, provincial, en compagnie du curé Labelle et de M. de Lalonde, devait se rendre là pour y régler d'une manière définitive la place où seront l'église, le couvent, le village. Cette démarche du Père Charraud va donner un nouvel élan à la colonisation dans cette région, car

Journal d'Agriculture de l'Assomption

seulement autour des lacs Nomingue, il y a six lieues de bonnes terres à prendre. La largeur de la plaine est de 24 milles, en grande partie couverte de bois franc. C'est un pays ondulé juste comme il faut pour s'égoutter sans frais.

Cette région de bonnes terres traverse le Lièvre et s'étend jusqu'au lac Baskatong, sur la Gatineau, et elle atteint dans sa longueur jusqu'à 70 milles.

Colonisation.—Le R. P. Hudon provincial, le R. P. Raynel, M. le curé Labelle, M. Fontaine et M. J. Bureau, sont partis ces jours derniers pour un voyage dans les cantons du Nord. Les révérends Pères se rendront au lac Nomingue. M. le curé Labelle et M. Fontaine iront aux sources de la rivière du Lièvre, qu'ils descendront ensuite jusqu'à Buckingham, sur l'Ottawa, où ils espèrent arriver dans trois jours.

— Dans le comté de Beauce un grand nombre de nos compatriotes, sans ouvrage, se préparaient à quitter le pays. A la pensée que ce comté allait perdre une partie de ses meilleurs bras, abandonner la charrue pour aller demander de l'ouvrage dans les manufactures des Etats Unis, les curés de St. Joseph de la Beauce, St. François de la Beauce et St. Victor de Tring, ont fait un suprême effort pour les inviter à prendre des terres dans le township Metgermette. Ils ont nommé plusieurs cultivateurs dans le but d'explorer cette nouvelle localité afin de s'assurer s'il n'y aurait pas moyen de s'y établir avantageusement par la culture. Sur un rapport favorable, dans l'espace d'une semaine, chacune de ces paroisses comptait plus de 30 à 40 colons qui ont acheté des lots dans le township Metgermette afin de se livrer vigoureusement et sans retard au défrichement de ces lots qui sont des plus propres à la culture. Le mouvement est tellement prononcé que dans tout le comté de Beauce on ne parle que de colonisation, et nous ne serions pas surpris d'apprendre qu'avant longtemps ce township soit entièrement ouvert à la colonisation.

Le commerce de bétail.—Nous empruntons à l'*Electeur* la traduction de l'article suivant du *Globe*:

“ L'augmentation des affaires, dans l'exportation du bétail en Europe, est peut être la plus remarquable des faits qui se soient produits depuis quelques temps dans le monde commercial. Ce fut en 1875 qu'à titre d'essai, on expédia quelques cargaisons de bestiaux en Angleterre. Ces tentatives ne produisirent que des résultats négatifs; mais elles acquirent assez d'expérience aux hommes énergiques qui se livrèrent à ce commerce pour les amener à la conclusion qu'il y avait de l'argent à faire dans ce négoce, s'il était bien conduit. Convaincus de ce fait, ils persévérèrent dans leur entreprise, et ils ont réussi à établir sur des bases solides un commerce qui promet de devenir la branche la plus importante du commerce d'exportation de ce continent. A lui seul, le Canada expédiera probablement, cette année, en Europe, de 75,000 à 80,000 têtes de bétail.

“ Il y a quelques semaines, le rapport sur les exportations de bétail de Montréal en 1880 accusait les chiffres suivants;

Bêtes à cornes.....	21,627
Moutons	48,353
Cochons	566

“ L'exportation de bêtes à cornes accuse déjà une augmentation de 100 pour 100 sur la totalité des opérations de l'année dernière, et l'exportation des moutons une augmentation de 35 pour 100. Ces exportations auraient été beaucoup plus considérables, n'eût été le fait très important que nous n'avions plus d'animaux propres à l'exportation.

“ Si le Canada a fort bien réussi à ouvrir ce commerce, les Etats Unis ont fait encore plus, quoiqu'ils n'aient pas mieux réussi, si on tient compte des ressources des deux pays. En 1876 les Américains ont exporté morts et vivants, 22,500 têtes de bétail. Ce nombre s'est accru à 60,000 en 1877; à 95,600, dont 30,000 bêtes à cornes vivantes en 1878; à 105,324, dont 33,265 vivantes, en 1879; à 118,376, dont 53,33 vivantes, jusqu'au 14 août 1880. Les bestiaux exportés par les Américains sont choisis parmi les animaux engraisés dans les pâturages de l'Ohio et des territoires situés à l'ouest de cet Etat.

“ Le commerce d'exportation des bêtes à cornes est susceptible d'expansion à l'infini, et les avantages qu'il offre sont si grands qu'une bonne partie des capitaux sans emploi dont on nous parle tant, rechercheront probablement un placement dans ce commerce. Les cultivateurs sont naturellement appelés à bénéficier de ce nouvel emploi des capitaux. La première condition à laquelle ce commerce peut réussir, c'est que la généralité des cultivateurs renonce au préjugé qu'ils entretiennent sur l'amélioration des races. Il est désagréable d'avoir à constater l'existence de ce préjugé. Pour le faire disparaître, il faut démontrer aux cultivateurs, par la pratique et des faits tangibles, que l'amélioration des races paie.

Pour la plupart des cultivateurs, il ne suffit pas de publier dans les journaux qu'un fermier a reçu 6 cent et quart la livre—l'animal péché vivant—pour 1,600 livres de bétail, au lieu qu'un autre n'a reçu que 2 cents et demi la livre, pour 1,600 livres, parce qu'il a fallu à ce dernier deux animaux pour former ce poids. Il ne suffit pas de dire au cultivateur que chaque livre vendue à 6 cents et quart a coûté moins à l'éleveur que chaque livre des deux animaux vendus à 2 cents et demi.

Beaucoup de cultivateurs voudront faire eux-mêmes l'expérience de ce fait avant de consentir à croire que leur système d'élevage est radicalement mauvais. Des milliers de cultivateurs ne seront probablement jamais convaincus des avantages résultant de l'emploi des bons reproducteurs mâles, mais végèteront dans la routine jusqu'à ce que le shérif leur fasse visite. Quoique puissent en penser ces cultivateurs, il est incontestable qu'il faut opérer un changement radical dans notre système d'agriculture. Heureusement que le commerce d'exportation du bétail commence juste au moment où il peut faire le plus de bien. Il est évident qu'à l'avenir la différence entre le prix des animaux de bonne qualité et de ceux de qualité inférieure augmentera considérablement. Si cela a lieu, il est facile d'en prévoir le résultat. Les cultivateurs qui ne voudront pas suivre le mouvement du progrès disparaîtront et seront remplacés par des hommes plus amis du progrès.

“ Il n'est pas hors de propos de faire quelques remarques sur la partie pratique de cette question. Tous les importateurs s'accordent à dire que les races

à cornes courtes plus elles se rapprochent du type, plus elles sont avantageuses pour l'exportation. La viande des *angus* sans cornes et des *Galloways* est la meilleure, mais comme il est impossible d'avoir ici ces animaux, ils sont hors de question. La plupart des éleveurs disent que les races à cornes courtes sont les plus profitables. C'est pour cela que les *Hercfords* sont renommés par ceux qui en ont fait l'essai, et les doïcles *têtes blanches* sont en grande vogue dans le *Far West*, où les bestiaux n'ont pas d'autre nourriture que les pâturages.

Quant à nos chevaux, tout ce qu'il faut faire pour jeter les bases d'un commerce d'exportation en Angleterre très rémunérateur, c'est de croiser nos plus grosses juments demi-sang avec des étalons d'une race propre à donner aux produits de l'élevage de forme et de la substance. Le *Cleveland Bay* et le petit percheron français conviennent parfaitement à cette fin. Relativement aux moutons, M. Hall, exportateur que nous avons vu récemment, nous indique la véritable voie à suivre pour arriver à la richesse : c'est de croiser nos races avec les *Dorsets* — les *Shropshire* sont la race que M. Mall préfère — et de s'en surer par là non-seulement une viande qui prime toujours sur les marchés, mais aussi une qualité de laine qui rapportera tous les jours de cinq à dix cents par livre de plus que celle de nos moutons du pays.

— Le *Canadien* informe que l'Hon. M. Angers a reçu du département des chemins de fer et canaux une lettre l'informant que l'exploration qu'il a sollicitée, de concert avec M. Landry, entre Lévis et St. Charles sur le bord du fleuve doit être faite sans délai. On sait que cette exploration a pour but la construction d'un embranchement de l'Intercolonial jusqu'à Lévis : ce qui aurait pour résultat de faire passer une partie du commerce de l'Intercolonial sur notre chemin provincial et de diminuer la distance entre Ottawa et Halifax de plus de quatre-vingt milles.

— La compagnie du sucre de betterave de Farnham, a commencé ses opérations le 16 octobre courant avec un nombre considérable d'ouvriers. On est actuellement à construire différents bâtiments d'une longueur totale de 300 pieds.

L'établissement de fabriques de sucre de betteraves est aujourd'hui assuré aux endroits suivants : Berthier, St. Jean d'Iberville, Arthursville et Farnham.

CAUSERIE AGRICOLE

LA QUESTION AGRICOLE.

Le discours qu'a prononcé M. Siméon Lesage, député ministre de l'agriculture pour la Province de Québec, devant la convention Nationale de Québec, sur la question agricole, vient d'être livré à la publicité. Nous croyons utile de le publier en entier dans la *Gazette des Campagnes*, et de réserver pour cela l'espace consacré à notre *causerie agricole*.

Ce discours contient bien des aperçus qui méritent la plus sérieuse attention de la part des cultivateurs, et nous les recommandons tout particulièrement à la sérieuse considération des coreles agricoles qui, dans leurs réunions d'hiver pourraient discuter tous les points qui y ont été touchés avec connaissance de cause

nous dirons même avec la plus grande exactitude. Personne n'était plus en état que M. Lesage, de traiter cette grande question, et nous indiquer les moyens à suivre pour rendre notre agriculture prospère, et à en retirer tous les avantages possibles.

Nous tenions à publier dans la *Gazette des Campagnes* ce travail que les cultivateurs feraient bien de lire et de méditer de temps à autre, afin d'en retirer quelque profit. Ce discours pourrait être un sujet de discussion lorsque les cultivateurs se trouveront réunis en un cercle d'amis désireux d'améliorer leur condition.

Voici cet admirable discours qui fait assurément honneur à son auteur :

Messieurs, Mesdames et Messieurs,

En acceptant de traiter la question agricole dans cette Convention, je ne me suis pas dissimulé la difficulté de la tâche qui m'était échoe, car ce n'est pas seulement avec de la rhétorique et du sentiment que l'on peut aborder ce sujet. S'il suffisait d'appartenir à l'agriculture par droit de naissance, d'avoir pour cette première industrie de l'homme un penchant irrésistible, et de croire avec nos hommes les plus éclairés que dans l'agriculture se trouve le ressort le plus puissant de notre nationalité, j'ose dire que je me croirais excusable de m'être laissé tenter par un pareil sujet ; mais il y a plus : les fonctions que je remplis dans le département de l'agriculture m'avaient, ce semble, désigné de telle manière au choix de mes collègues du comité, que c'eût été reculer devant le devoir que de ne pas faire acte de bonne volonté.

C'est donc par devoir d'état, et avec le ferme désir d'être utile à nos compatriotes, que j'entreprends d'exposer les quelques idées que je me suis formé sur la question agricole, dans mes rapports fréquents avec nos hommes publics, avec les agronomes les plus en vue de notre province, et surtout dans mes rapports d'intimité avec les cultivateurs que j'ai l'avantage de compter au nombre de mes parents et de mes amis.

Après les discours si éloquents et si émouvants que nous avons entendus depuis ce siège cette convention, je sens que j'ai besoin de toute votre indulgence pour que vous suiviez dans le terre à terre, un peu réaliste parfois, où je vais être obligé de vous conduire. Mais si j'ai la bonne fortune de vous faire partager les saines émotions que fait naître en moi toute question qui se rattache étroitement aux intérêts vitaux de notre nationalité, j'aurai pris le bon moyen de vous intéresser, car alors vous oublierez celui qui parle pour vous laisser absorber par le sujet. Et quel sujet plus digne de fixer un moment l'attention d'un assemblée comme celle à laquelle j'ai l'honneur de m'adresser !

On l'a dit bien souvent, mais on ne saurait trop le répéter, c'est à l'agriculture fortifiée par la religion que nous sommes redevables de notre conservation comme race distincte sur ce continent, c'est à elle que nous sommes redevables de cette force d'expansion qui nous distingue, et c'est encore sur elle que nous devons compter sur l'avenir.

Je ne connais rien d'aussi difficile à entamer qu'une bonne paroisse canadienne bien organisée. Il n'y a de prise nulle part pour la transformation dans cette communauté d'honnêtes laboureurs. Ils vivent entre eux, se marient rarement en dehors de la paroisse et

prennent à la longue une physionomie spéciale, qui fait de chaque paroisse un type particulier, une petite société complète parfaitement reconnaissable dans la mosaïque dont notre province est composée. Si donc nous conservons chacune de nos paroisses telles qu'elles sont, si nous en fondons de nouvelles à l'image des anciennes, nous serons en mesure d'accomplir la tâche qui nous a visiblement été assignée comme race dans cette partie de l'Amérique. Pour cela, il faut deux choses : rester propriétaires du sol que nous avons défriché, et continuer à déverser l'excédant de population des vieilles paroisses sur les terres du domaine public.

Or, pour rester propriétaires du sol, et pour continuer à agrandir notre domaine, il est nécessaire que nos cultivateurs déploient dans les travaux de leurs fermes l'adresse, le soin, le bon goût et l'intelligence qu'ils savent déployer, dans leurs constructions, par exemple, et qu'ils adoptent petit à petit les perfectionnements de culture et l'élevage qui sont à leur portée.

Je ne suis pas de ceux qui croient que ce que l'on est convenu d'appeler routine en agriculture puisse être attaqué de front avec succès.

Le meilleur moyen d'en avoir raison, suivant moi, c'est de prêcher à la masse des cultivateurs de faire bien ce qu'ils font déjà. Cela paraît bien simple et à la portée de tout le monde : cependant quel merveilleux changement ne verrions nous pas s'opérer, si, une bonne fois, chacun était bien convaincu de cette maxime élémentaire et la mettait en pratique. Cela signifierait : bons labours, bons hersages, égoûts suffisants, bonne récolte de grains et de fourrages, un peu de légumes pour utiliser les engrais recueillis sur la ferme, un petit troupeau bien nourri, bien logé : tout cela sans sortir du sentier battu.

Au bout de quelques années de ce régime fortifiant viendra le temps de dire à ce cultivateur bien disposé : Il ne faut pas en rester là. Vous voyez ce que rapporte une culture soignée : si, au lieu de garder toujours la même prairie autour de vos bâtiments et le même champ de patates sur le même côteau, vous faisiez des prairies nouvelles et un nouveau champ de légumes à tour de rôle jusqu'à ce que vous eussiez fait ainsi le tour de votre ferme, tout en augmentant par degrés vos cultures de plantes sarclées, vous auriez bien vite détruit les mauvaises herbes, vous augmenteriez beaucoup le rendement de votre terre, vous pourriez servir à votre bétail une nourriture plus riche, et vous en tireriez double profit, soit pour la fabrication du beurre ou du fromage, soit en le vendant pour la boucherie.

C'est ainsi que le progrès agricole s'est introduit dans plusieurs paroisses de ma connaissance, et qu'il s'y est propagé, à pas lents d'abord, puis ensuite, l'émulation s'est mise de la partie, et en peu d'années la bonne culture y est devenue presque générale. Cela s'est opéré sans bruit, sans grands déboursés, j'oserais dire presque sans efforts autres que le travail ; parce qu'une fois le bon exemple donné, les avantages qui découlent de la bonne culture l'ont fait adopter par le grand nombre.

Dans la plupart des cas, les bons exemples dont je parle viennent de citoyens éclairés établis dans nos campagnes, qui savent mettre à profit dans leurs travaux agricoles les connaissances qu'ils ont acquises, et l'esprit de calcul nécessaire pour n'entreprendre que

ce qui peut donner des bénéfices certains. Ici ce sera un marchand enrichi, là ce sera un digne curé, un médecin, un notaire, voir même un avocat. Mais pour que l'exemple donné par ces messieurs soit profitable et trouve des imitateurs, il faut de toute nécessité qu'ils produisent beaucoup avec peu d'argent et que ce dernier point surtout ne puisse être révoqué en doute ; car du moment qu'un cultivateur a d'autres moyens de subsistance que ceux que lui donne sa ferme, il est facilement soupçonné de n'opérer ses merveilles qu'à force d'argent, et alors le bon exemple qu'on s'efforce de donner, au lieu de favoriser le progrès, sert plutôt d'argument à l'encontre de toute innovation.

Il se trouve aussi, mais de loin en loin, des habitants modèles qui ont puisé le goût de la bonne culture dans nos publications agricoles ; j'en ai connu un entr'autre qui, à l'époque de son mariage, en était encore à se faire lire son journal d'agriculture, puis il a appris à le lire lui-même et est devenu un parfait cultivateur. Voilà un modèle qu'on ne saurait trop proposer à l'imitation des cultivateurs.

Nos écoles d'agriculture, si modestes qu'elles soient, ont contribué elles aussi pour leur bonne part au perfectionnement de la culture et de l'élevage du bétail. Le nombre des élèves qui ont suivi leurs cours est malheureusement trop restreint, mais ces élèves font école autour d'eux, et propagent par leurs succès marquants les bons enseignements qu'ils ont reçus de leurs professeurs. Ceux qui nient l'efficacité de ces écoles ne tiennent peut-être suffisamment pas compte des difficultés qu'elles ont eu à surmonter, ils exigent peut-être d'elles des cultures trop voyantes et trop au dessus de la portée des cultivateurs qui les entourent. J'avouerai que pour ma part ce n'est pas sans une vive défiance que je verrais nos écoles se lancer exclusivement dans ce qu'on peut appeler la culture transcendante et dans l'élevage des animaux titrés.

Donnons à nos écoles d'agriculture encore un peu de temps pour faire leurs preuves et pour se conformer à ce que le Conseil d'agriculture leur prescrit ; donnons à nos écoles élémentaires le temps d'inculquer à la jeune génération le petit catéchisme agricole, qui vient si heureusement d'y être introduit ; tâchons de répandre de plus en plus dans les campagnes nos excellentes publications agricoles, et avant qu'il soit longtemps tout cela portera ses fruits.

C'est une habitude par trop uniforme, parmi ceux qui s'intitulent les amis éclairés de l'agriculture, de dire sur tous les tons que nos jeunes gens n'y entendent rien, qu'ils perdent leur temps en travaux improductifs, et que d'autres à leur place feraient beaucoup mieux, habitude tellement uniforme qu'on a fini par croire à la lettre ce qu'ils disent, et par le laisser dire aux autres. Au risque de passer pour un optimiste, je me permettrai de dire que je ne trouve pas que notre agriculture en soit rendue à un état aussi désespérant, et qu'on l'a jugé au dehors avec une sévérité qui frisait l'injustice.

Ceux qui ont eu l'avantage de parcourir les belles paroisses qu'on sillonne aujourd'hui le chemin de fer de la rive nord, depuis Québec jusqu'à Ottawa, ont pu se convaincre que, sur la plus grande partie de ce vaste territoire, la propriété apparente de ces cultivateurs ne le cède en rien aux meilleurs districts ruraux

des autres parties du pays. Je signale cette partie de la province parce que je la connais mieux, et surtout parce que j'ai été témoin en plusieurs occasions de l'étonnement parfaitement sincère de bon nombre de voyageurs qui n'auraient jamais cru que de si beaux champs, de si belles cultures, de si riches habitations pussent se succéder dans notre province sur un aussi long parcours. Il me serait facile d'indiquer maintenant un autre district également florissant sur la rive sud du Saint-Laurent, qui, la première fois que je les ai visités, m'ont étonné moi-même par leur richesse, tant l'on a réussi à généraliser l'impression que l'agriculture est partout en souffrance.

Ce que j'en dis n'est pas dans un but de vantardise, non, c'est afin de justifier la proposition que j'ai émise en commençant, que pour faire progresser notre agriculture, il n'est pas nécessaire de faire table rase de toutes les méthodes que nous avons, puisqu'il y a une portion considérable de notre province où elles réussissent. Que notre ambition soit donc de perfectionner ce que nous avons et non pas de révolutionner.

Cependant, il est un point sur lequel j'admètrais volontiers un changement de front. Jusqu'ici un trop grand nombre de nos cultivateurs ont compté sur la vente des grains comme appoint principal. Il devient de plus en plus évident pour tout le monde qu'il faudrait s'adonner de préférence à l'élevage du bétail, l'adopter comme base d'opération, faire consommer une plus grande partie des produits de la ferme, les convertir en beurre, en fromage et en viande de boucherie. C'est à cela que nous devons arriver le plus vite possible, si nous voulons participer au grand commerce d'exportation de bétail vivant qui ne fait que de naître, et qui est déjà en voie de devenir une des principales sources de richesse de notre pays.

Au reste, personne ne conteste aujourd'hui qu'à la longue l'exportation des grains est ruineuse pour tous les pays qui s'y laissent entraîner trop avant. — (A suivre.)

Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Jeu-di le 7 octobre courant nous assistions à cette fête agricole. Les pluies fréquentes qui ont précédé le jour de l'exposition et le lieu où elle devait se tenir, St. Alexandre, étant à l'extrémité du comté, nous faisons croire que le nombre des exposants ne serait pas aussi considérable que les années précédentes; mais nous avons été agréablement surpris. Les cultivateurs de St. Alexandre, membres de cette société, qui avaient réclamé ce juste privilège, comptaient en grand nombre parmi les exposants, et dans plusieurs départements, comme nous le verrons par la liste plus bas, ils ont obtenu des prix.

Les paroisses de Sté. Anne, St. Pacôme et la Rivière-Ouelle, eussent pu offrir un plus grand nombre de concurrents; mais il était difficile, par des chemins aussi mauvais, d'y transporter les animaux. Si l'on est décidé à tenir les expositions à une saison aussi avancée, il serait convenable de choisir un endroit central pour y faire ces expositions afin de donner à tous les membres les mêmes chances de pouvoir y exposer leurs produits, à moins que chacun se contente du résultat, quelque soit le nombre d'exposants, et alors il faudrait attribuer à chaque membre la même bonne volonté de contribuer au succès de l'exposition, sans récriminations à l'égard d'aucun des membres: ce qui est toujours déplaisant.

L'espèce chevaline était bien représentée. Inutile de dire que le poulain de M. Cyrien Dionne qui a remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale n'a pu être surpassé dans le comté; mais ce que nous pouvons dire, c'est que plusieurs chevaux et plusieurs autres poulains provenant de même source

ont également été appréciés par les connaisseurs de chevaux. Si la société d'agriculture tenait à former une race de chevaux pour carrosse, elle peut être satisfaite d'avoir atteint son but. Si elle mettait la même volonté à implanter dans notre comté une race de chevaux de travail, nul doute qu'elle réussirait également, et que par là elle comblerait un besoin qui se fait vivement sentir, et que ceux qui pourraient disposer de semblables chevaux sur les marchés obtiendraient des prix qui les compenseraient amplement des troubles et des dépenses de l'élevage.

La classe bovine, par le nombre, était moins représentée; quant à la qualité et la forme, elle ne laissait rien à désirer, surtout parmi les veaux où il y avait des sujets qui eussent pu concourir favorablement à nos expositions provinciales. Si le nombre dans l'espèce bovine était moindre, cela est dû à un règlement du Conseil d'agriculture exigeant que les animaux fussent inscrits dans le *pedigree*; aussi les cultivateurs n'étaient pas préparés à cette nouvelle innovation, appréciable par un certain nombre d'éleveurs, mais que les cultivateurs n'ont pas encore appris à reconnaître. Cette question pourrait être avantageusement étudiée dans le cours de l'hiver par nos cercles agricoles; on pourrait alors la discuter sous son véritable point de vue et en retirer une conclusion favorable à tous égards tant pour l'éleveur que pour les cultivateurs qui semblent avoir des doutes sur l'efficacité de ce nouveau règlement; car il convient d'être bien éclairci sur les avantages qu'il pourrait produire et ne pas laisser les cultivateurs dans le doute, eux qui ne se gênent pas de dire sur le terrain même de l'exposition que c'est une spéculation de la part des éleveurs. Pour notre part, nous serions heureux de publier le pour et le contre au sujet de ce règlement, dans la *Gazette des Campagnes*, de la part de ceux qui voudraient étudier la question, pourvu que cela soit fait d'une manière convenable.

La classe ovine était bien représentée par le nombre et la qualité. Nous voyons avec plaisir que plusieurs exposants ont fait l'acquisition de montons de races les plus recommandables pour améliorer leurs troupeaux. Ils se sont adressés pour cela à nos meilleurs éleveurs de moutons, MM. Eugène Casgrain de l'Islet, et A. Mousseau, de Berthier, et ils n'ont pas eu à le regretter. Nous avons appris que M. Casgrain, sous ce rapport, avait été grandement encouragé par différentes sociétés: ce qui lui a permis de faire l'acquisition d'une nouvelle race de moutons, les Schrophires, qui sont en grande renommée en Angleterre, tant pour la laine que pour la viande. M. Casgrain, qui est à en faire l'expérience, ne tardera pas à en informer nos lecteurs, si cette race de moutons peut être favorablement introduite dans notre Province.

Pour la race porcine, nous devons dire qu'elle n'a jamais été mieux représentée, et nous sommes heureux de constater que sous ce rapport, il y a amélioration. C'est un objet d'exportation assez considérable pour que l'on entre résolument dans l'amélioration de cette espèce d'animaux qui lorsqu'elle n'est pas faite suivant le besoin de notre marché peut entraîner à des pertes considérables.

À part l'exposition des chevaux qui d'ordinaire attire la curiosité des visiteurs par les nombreuses courses que l'on fait subir à tous les chevaux mis en concours, il n'y a pas un département qui ait attiré autant l'attention des visiteurs que celui de l'industrie. Pour notre part nous y avons consacré plus de deux heures que nous n'avons pas regretté. Nous avons visité ce département dans tous ses détails, et comme nous n'étions pas compétent à décider sur toutes les magnifiques étoffes qui y étaient exposées, les toiles, les couvertes, les châles, les bas, les flanelles, etc., étalés sur les tables, nous aimions à y entendre le témoignage des dames qui se rondaient ou foula pour juger par elles-mêmes de la bonne ou mauvaise confection de tous ces objets qui faisaient certainement honneur à celles qui avaient su employer leurs loisirs si avantageusement pour elles-mêmes en fabriquant des étoffes que d'autres femmes achètent, fournissant à ces dernières un exemple de ce que l'on peut faire dans la famille, avec l'amour du travail, et bon goût et l'esprit d'économie.

Nous devons dire que pas un mot de critique n'a été lancé par ces dames visitantes qui n'étaient pas exposantes; mais semblaient regretter de ne pas avoir fait autant. À la grande satisfaction des maris qui accompagnaient quelques-unes de ces dames, plusieurs d'entre elles prirent la résolution de confecturer elles-mêmes leurs étoffes, jugeant que c'était le meilleur moyen d'opérer des économies dans le ménage et de faire moins de dettes chez le marchand.

Tout le temps que nous avons été dans ce département, nous n'avons été témoin que de louanges à l'égard des exposants pour le fini des lainages et des toiles de différentes espèces et de différents patrons. Les étoffes simples et croisées ont été très appréciées. Ce que nous en entendions dire par les dames, nous a donné l'idée d'acheter pour nous-même de quoi faire un habillement en étoffe croisée. Le choix à faire était difficile, car toutes les étoffes croisées étaient également belles; mais nous avons donné notre choix à celle qui reçut le troisième prix, car le patron s'allait plus à la mode du jour: d'ice qu'à notre âge nous avons encore un goût prononcé pour les modes. C'est peu agréable, mais enfin c'est une habitude que l'on contracte un peu malgré soi. Le plus difficile a été de trouver le propriétaire qui a retardé à vouloir réclamer sa marchandise. Nous avons fait le marché, et certes nous n'avons pas été trompé, puisqu'il nous aurions pu revendre cette étoffe le double de ce que nous l'avions payé. A St. Joseph de la Beauce, d'où nous écrivons ces lignes, les cultivateurs de l'endroit avaient peine à croire que cette étoffe avait été fabriquée à la maison d'un cultivateur: La dame du propriétaire de la maison de pension où nous sommes logés, qui est une femme industrielle, puisqu'elle nous voyons dans un coin de la maison un métier à confectionner les étoffes, nous fit promettre de lui envoyer un échantillon de l'étoffe que nous avions achetée à l'exhibition afin d'essayer de en faire une semblable.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska doit être fière d'avoir eu l'idée d'encourager l'industrie des étoffes, toiles et lainages de toutes espèces en accordant des prix afin d'exciter l'émulation des femmes qui ont le bon esprit de se livrer à cette industrie, et nous espérons qu'elle continuera dans cette voie et que le nombre des exposants sera de plus en plus nombreux chaque année.

Les entrées pour grains de toutes espèces étaient nombreuses. C'est une amélioration très-importante que de viser à se procurer des grains de semences bien nettoyés. Les échantillons que nous avons vus étaient tellement nets, le grain bien mûri et bien nourri; que les exposants pouvaient se promettre en recevoir un haut prix s'il était mis en vente pour grains de semence.

Les exposants pour le beurre étaient en petit nombre. Il est pourtant bien important de ne pas négliger cette branche d'industrie.

Voici la liste des prix accordés:

Etalons de 4 à 12 ans.—1er prix, Gaspard Robichaud, St Denis; 2e, Hubert Pelletier, St Paschal; 3e, Thadée Beaulieu, St Jérôme.

Meilleur juvenc avec poulain.—1er prix, Cyprien Dionne, Rivière Ouelle; 2e, François Landry, Kamouraska; 3e, Cyriac Lavoie, St Denis; 4e, Hyppolite Paradis, St André.

Poulains de 3 ans.—1er prix, Cyprien Dionne; 2e, Prudent Picard, Rivière Ouelle.

Poulains de 2 ans.—1er prix, George Richard, St Paschal; 2e, Odilon Robichaud, St Denis.

Poulains de lait.—1er prix, Cyprien Dion; 2e, François Landry; 3e, Cyriac Lavoie, St Denis; 4e, Hyppolite Paradis, St André.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Odilon Robichaud; 2e, Didier Paradis, St André; 3e, Pierre Laplante, Ste Hélène; 4e, Hyacinthe Soucy, St André.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, François Landry; 2e, Pierre Couturier fils, Ste Hélène; 3e, Raphaël St Pierre, Ste Hélène; 4e, Révd Messiro C. Roy, St Alexandre.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Alexis Richard, St Paschal; 2e, Thomas Lévêque, St Paschal; 3e, Raphaël St Pierre; 4e, Alfred Marquis, St André.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Cyprien Dionne; 2e, Pierre Laplante; 3e, Benoit Dechêne, St Alexandre; 4e, Odilon Robichaud.

Bêtes à cornes: Vaches de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Cyprien Dionne; 2e, Alfred Marquis; 3e, Révd. Messiro C. Roy; 4e, Louis Desjardins; 5e, Hyppolite Paradis, fils.

Genisses de 2 ans.—1er prix, Hyppolite Paradis, père; 2e, Alfred Marquis; 3e, Didier Paradis; 4e, Laurent Michaud, Kamouraska; 5e, François Landry.

Genisses de 1 an.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Alfred Marquis; 3e, Didier Paradis; 4e, Charles Ouellet, Kamouraska; 5e, Hubert Pelletier, fils, St Paschal.

Veaux de lait (Tancoaux).—1er prix, Hon. Elizée Dionne, Ste Anne; 2e, François Landry; 3e, Alfred Marquis; 4e, George Richard, St Paschal; 5e, Hyppolite Paradis, fils.

Veaux de lait (Genisses).—1er prix, Benoit Dechêne; 2e, George Richard; 3e, Hyppolite Paradis, fils; 4e, Syfroid Dumont, St André.

Cochons: Verrats de 1 an et au-dessus.—1er prix, Benoit Dechêne; 2e, Cyprien Dionne; 3e, Eusèbe Gagnon, Rivière Ouelle; 4e, Syfroid Dumont.

Truies avec portée.—1er prix, Damase Soucy, St Alexandre; 2e, François Landry; 3e, Benoit Dechêne; 4e, Hyacinthe Soucy.

Moutons: Béliers.—1er prix, Hyppolite Paradis, fils; 2e, Hyppolite Paradis, père; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska; 4e, Alfred Marquis.

Brebis.—1er prix, Hyppolite Paradis, père; 2e, Louis Desjardins; 3e, Gaspard Robichaud, St Denis; 4e, Didier Paradis.

Agneaux.—1er prix, Benoit Dechêne; 2e, Didier Paradis; 3e, Régent Fortin; 4e, Odilon Robichaud, St Denis.

Industrie: Beurre.—1er prix, François Pelletier, St Alexandre; 2e, Alfred Marquis; 3e, François Landry; 4e, Eusèbe Gagnon.

Graine de mil.—1er prix, Hubert Pelletier; 2e, Thadée Gagnon, Rivière Ouelle; 3e, Alexis Richard, St Paschal.

Blé.—1er prix, Alexis Richard, St Paschal; 2e, Eusèbe Gagnon; 3e, Thadée Beaulieu, St Paschal.

Seigle.—1er prix, Honoré Dubé, St Denis; 2e, Eusèbe Gagnon; 3e, Thadée Gagnon.

Pois.—1er prix, Laurent Michaud, Kamouraska; 2e, Nicolas Beaupré, St Alexandre; 3e, Thadée Gagnon.

Acaine.—1er prix, Thadée Beaulieu; 2e, Thadée Gagnon; 3e, Eusèbe Gagnon.

Orge.—1er prix, Antoine Guy, Rivière Ouelle; 2e, François Landry; 3e, Thadée Beaulieu.

Etoffes croisées foulées.—1er prix, Hubert Pelletier; 2e, Raphaël St Pierre, Ste Hélène; 3e, Hyacinthe Soucy.

Petite étoffe pure laine.—1er prix, Damase Soucy, St Alexandre; 2e, Xavier Nadeau, St Alexandre; 3e, François Pelletier, St Alexandre.

Flandelle pure laine.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Zoël Michaud, St Alexandre; 3e, Benoit Dechêne.

Toile.—1er prix, Joseph Dancosse, St Paschal; 2e, Thadée Gagnon; 3e, André Ouellet, St Alexandre; 4e, Joseph Dionne, St Paschal.

Couvre-pieds tout laine.—1er prix, Benoit Dechêne; 2e, Jean Bte Moreau, Kamouraska.

Couvre-pieds coton ou laine et coton.—1er prix, Joseph Dancosse; 2e, Joseph Sirois, Ste Anne; 3e, Benoit Dechêne.

Couvre-pieds en laine.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Joseph Dionne; 3e, Cyriac Lavoie, St Denis.

Bas en laine.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Joseph Dionne; 3e, Joseph Dancosse; 4e, Benoit Dechêne.

Grands châles en laine.—1er prix, Antoine Desjardins, Kamouraska; 2e, Joseph Sirois, Ste Anne; 3e, Joseph Dionne.

Petits châles en laine.—1er prix, Antoine Desjardins; 2e, Joseph Dancosse; 3e, André Ouellet.

Petite étoffe légère.—1er prix, Benoit Dechêne; 2e, Joseph Dancosse; 3e, Thadée Gagnon.

Tabac en feuille.—1er prix, George Richard; 2e, Laurent Michaud, Kamouraska; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska.

Temps pendant lequel une vache doit donner son lait.

La durée pendant laquelle une vache doit donner son lait dépend entièrement de l'animal, ses qualités lactières, et la quantité de même que la qualité de la nourriture qui lui est fournie. Quelques vaches donneront leur lait sans interruption tout le cours de l'année, tandis que d'autres demanderont à être tarées de leur lait pendant plusieurs mois. En règle générale, il est mieux de ne laisser tarir une vache que quatre à six semaines avant le vêlage, afin de lui permettre de gagner de la chair et obtenir par là plus de force pour la saison de l'été. Cet arrêt ne sera certainement pas un sujet de perte, car on en obtiendrait une plus grande quantité de lait et un lait bien plus riche en crème.

Apiculture.

Comment les Grecs gouvernent les abeilles.—Les ruches à la grecque sont faites de saule ou d'osier, comme un de nos paniers médiocres, larges par en haut, étroites par en bas, et enduites de boue ou de terre par dedans et par dehors. On les place à l'extrémité la plus large en haut, et ce haut est couvert de cinq ou six petites planches, enduites aussi de terre en dessus avec un petit toit de paille, pour les garantir du mauvais temps. Les abeilles attachent leurs rayons à ces planches; et ainsi, quand on veut tailler les ruches, on n'a qu'à tirer ces planches, sans briser le reste, ce qui est fort facile. On les partage, pour les accroître au printemps; premièrement, en séparant, avec un couteau, les planches où les rayons sont attachés avec les abeilles; et ainsi, en ôtant les premiers rayons et les abeilles ensemble, sur chaque côté, on les met dans une autre ruche, dans le même ordre qu'on les a ôtées, jusqu'à ce qu'ils les aient partagées également. Après, lorsqu'ensuite elles sont accommodées avec les planches et les plâtras, on met une ruche neuve en la place de la vieille, et la vieille en quelque autre en droit. Tout cela se fait au milieu du jour, pendant que la plupart des abeilles sont en campagne, en sorte qu'à leur retour, elles se partagent d'elles mêmes dans les paniers. Par là on les empêche de se mettre en essaim et de s'envoler. On ôte le miel au mois d'août, ce qu'on fait encore en plein jour, pendant qu'elles sont aux champs; on prend les rayons comme auparavant, c'est à dire, en commençant à chaque extrémité et autour, et n'y en laissant au milieu que ce qu'il faut pour nourrir les abeilles pendant l'hiver.

Celles qui étaient dans les rayons enlevés, se rassemblent dans la ruche, qu'on recouvre de nouvelles planches enduites de terre.

Des ruches Indiennes.—Les Indiens ont des abeilles privées, et ils creusent des troncs d'arbres pour leur servir de ruches; ils posent sur un ais l'un des bouts de ce tronc, après l'avoir scié bien uniment; ils y laissent un trou dans le bas, afin que les abeilles puissent entrer et sortir, et le haut est couvert d'un autre ais qui bouche fort juste.

A qui les abeilles appartiennent.—Il faut surtout être bien attentif à la sortie des essaims; car le propriétaire d'un essaim a le droit de le réclamer et de s'en ressaisir, tant qu'il n'a pas cessé de le suivre, autrement l'essaim appartient au propriétaire de la terre sur laquelle il s'est fixé.

De la taille de la ruche.—Tailler, châtrer ou couper les abeilles, c'est leur ôter le miel et la cire qu'elles ont fait, en tout ou partie; on se sert pour cela de couteaux recourbés.

On taille les ruches pour avoir le miel et la cire:

1o. Quand elles ont été taillées, les abeilles vont aux champs avec plus d'ardeur, pour remplacer ce qui a été enlevé; elles épargnent leurs provisions, sont plus attentives et plus courageuses contre les pillards, et elles font un second convain plus vite, parce qu'elles ont besoin de jeunes abeilles pour les aider, et que l'ouvrage neuf est plus propre aux convains que le vieux.

2o. On coupe, dans les ruches, tout ce qui est noir et gâté par l'humidité ou autrement: la cire qui est

telle, est abandonnée des abeilles, elles n'y mettent rien, et elle n'est propre qu'à attirer et nicher des vers et des papillons.

3o. En taillant, on voit ce qui manque aux paniers; la fumée dont on se sert pour calmer et écarter les abeilles, les rend plus vigoureuses, dissipe l'humidité, et en même temps on voit, par la force des couvains, si l'on aura besoin de beaucoup de ruches.

Choses et autres.

— Les exportations de pommes du Canada durant la semaine dernière ont été de 11,376 barils, soit 4,000 de plus que pendant la précédente, et 10,000 de plus que durant la période correspondante de 1879. Depuis le 1er septembre, il en a été expédié 36,357 barils. Le tableau suivant indique les différentes quantités expédiées pendant la semaine finissant le 9 octobre, ainsi que les marchés où elles se sont écoulées:

Steamer <i>Sardinian</i> , Liverpool.....	2,707
“ <i>Toronto</i> , “.....	2,706
“ <i>Lake Nepigon</i> , “.....	950
“ <i>Gercian</i> , Glasgow.....	2,663
“ <i>Aboona</i> , Bristol.....	181
“ <i>Cynthia</i> , Glasgow.....	443
“ <i>Govino</i> , London.....	1,726
Total.....	11,376

— Durant la semaine finissant le 9 octobre, les exportations de beurre et de fromage ont atteint les chiffres suivants: Fromage, 25,164 boîtes; beurre, 9,335 tinettes, soit une augmentation de 4,000 boîtes de fromage et de 2,000 tinettes de beurre sur la semaine précédente, et de 11,000 boîtes de fromage et de 1,500 tinettes de beurre pour celle correspondante de 1879.

Nourriture pour les volailles.—L'orge est la nourriture la plus inférieure pour les volailles; le blé est la meilleure nourriture, le blé d'inde vient en second lieu, l'avoine vient après, et l'orge est ce que les volailles estiment le moins. Si ces grains sont donnés ensemble comme nourriture aux volailles, elles mangeront le blé d'inde d'abord, puis le blé, et en dernier lieu l'avoine et l'orge. Mais le mélange de ces grains donnés ensemble sera préférable que si chacun de ces grains donnés séparément aux poules. Il est nécessaire de ne pas donner seulement du grain aux poules; des légumes achés devraient leur être donnés en même temps que les grains.

L'enseignement agricole.—Le gouvernement Français a rendu obligatoire l'enseignement agricole dans les écoles primaires.

RECETTES

Procédé pour purifier une chambre de malade.

On place sur un meuble élevé un vase plein d'acide nitrique ou d'eau chlorurée, et on arrose le plancher avec l'une de ces substances.

Si ces odeurs incommodaient le malade, on lui ferait respirer avec précaution, un peu de vinaigre.

Le papier qu'on brûle dans un chambre ne détruit pas les odeurs, il en est de même du vinaigre qu'on répand sur le plancher.

Comptabilité des ménages.

L'une des principales qualités d'une femme de ménage est l'ordre, l'arrangement qu'elle doit apporter dans son intérieur; elle doit savoir à toute heure de la journée où elle en est de sa situation financière; elle doit, en un mot, connaître un peu de comptabilité; or, la comptabilité est la manière d'établir ses comptes. Etablir ses comptes c'est chercher ce que l'on a reçu et ce que l'on a dépensé. On nomme *recette* tout ce qui entre en Caisse. *Dépense* tout ce qui en sort. La somme des recettes forme ce qu'on appelle l'*actif*, la somme des dépenses forme le *passif*. La maîtresse de maison doit de toute nécessité, tenir un compte exact de sa dépense et de ses recettes. Les éléments de ce compte sont établis sur un registre spécial divisé en cinq

colonnes: La première indique la date de l'opération; la seconde le motif pour lequel elle a eu lieu; la troisième les recettes; la quatrième les dépenses; la cinquième le total général.

VENTE PAR LE SHERIF

No. 359. **D**AME ROSALIE VIRGINIE MOREAU Demande-
dresse; contre JOSEPH GAGNON, de la paroisse de Saint-
Arsène, Défendeur, c'est-à savoir:

1. Deux arpents de terre de front sur environ vingt-huit ar-
pents de profondeur, situés en le quatrième rang de la seigneurie
de Villaray, en la paroisse de Saint-Arsène; avec bâtisses
dessus construites.

2. Deux arpents de terre de front sur environ vingt-huit ar-
pents de profondeur, situés au dit cinquième rang de la dite
seigneurie de Villaray, en la dite paroisse de Saint-Arsène;
sans bâtisses.

Distraction faite du lot No. 1, d'un certain lopin de terre
décrit en l'opposition afin de distraire de Lambert Bérubé,
comme suit: un arpent de front sur six arpents de profondeur.

Aussi à la charge quant au dit lot No. 1, en faveur du dit
Lambert Bérubé de la rente viagère, soins, charges et servi-
tudes énumérés en le jugement de la Cour Supérieure, du
vingt-deuxième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt.

Pour être vendus à Saint-Arsène, MERCREDI, le TROI-
SIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à dix heures avant mi-
di.

F. A. SIROIS,

Sherif.

Bureau du Sherif,

Village de Kamouraska, 27 septembre 1880.

21 Octobre 1880.



AVIS PUBLIC.

On attire l'attention du public sur les dispositions suivantes
de la Loi des Pêcheries pour la Province de Québec:

Périodes pendant lesquelles il est défendu de pêcher les pois-
sons suivants:

Doré.....	du 15 Avril au 15 Mai.
Maskinongé.....	do. do.
Achéran.....	do. do.
Salmon [avec des rets].....	du 1er Août au 1er Mai.
Do. [à la bouche].....	du 1er Septembre au 1er Mai.
Truite Rouge, de Ruisseau ou de Rivière.....	du 1er Octobre au 31 Décembre.
Truite Grise des Lacs.....	du 15 Octobre au 1er Décembre.
Poisson blanc.....	du 10 Novembre au 1er Décembre.

Il est défendu de pêcher avec des rets ou des seince, sans li-
cence.

Les rets doivent être levés du Samedi soir au Lundi-matin,
de chaque semaine.

Il est défendu de tondre les rets ou de seiner de manière à
barrer les chenaux ou buies.

Les Sauvages sont obligés de se conformer aux lois des Pé-
cheries aussi bien que les Blancs.

Toute personne coupable de violation des règlements susdits
se rend passible d'amende et des frais, ou, à défaut de paiement,
s'expose à être emprisonnée.

Nul ne devra, pendant le temps défendu, prendre, tuer,
vendre ou avoir en sa possession aucun des poissons plus haut
mentionnés.

Par ordre,

W. F. WHITCHER,

Commissaire des pêcheries.

Bureau des Pêcheries,

Ottawa, 1er octobre 1880.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead et Sherbrooke contre le Feu.

Les membres de la susdite Compagnie sont par la présente
notifiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur
les billets de dépôt en-force aux dates mentionnées plus bas
pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le
1er septembre 1880.

Septembre 30, 1879,	1 par cent.
Octobre 31, " "	" "
Novembre 30, " "	" "
Décembre 31, " "	" "
Janvier 31, 1880,	" "
Février 28, " "	" "
Mars 31, " "	" "
Avril 30, " "	" "
Mai 31, " "	" "
Juin 30, " "	" "
Juillet 31, " "	" "
Août 31, " "	" "

6 1/2 par cent.

Les dites cotisations formant six et demi par cent sur le
montant primitif des billets de dépôt (les endossements par
amputation étant déduits) sont par la présente requises d'être
payées au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un
agent de la Compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

GEO. ARMITAGE,

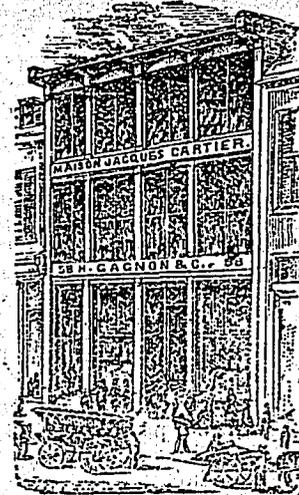
Secrétaire-Trésorier.

Sherbrooke, 6 octobre 1880.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58,

Province de Québec, }
District de Kamouraska. } Cour Supérieure.

Catherine Bérubé, de la paroisse de St. Alexandre, dans le
dit District, épouse de Joseph Eusèbe Paradis, cultivateur du
même lieu, dûment autorisée à ester en-justice, aux fins des
présentes.

Demanderesse;

Le dit Joseph Eusèbe Paradis,

Défendeur.

Une action en séparation de corps et de bien a été intentée
contre le Défendeur en cette cause par la demanderesse, rap-
portable la dite action le dix novembre prochain.

P.-V. TACHÉ,

Avocat de la Demanderesse.

Kamouraska, 4 octobre 1880.

7 Octobre 1880